

Feuille d'Avis du Valais

ET DE SION

ORGANE DE PUBLICITÉ ET D'INFORMATION

PARAISANT LE

LUNDI, MERCREDI, JEUDI ET VENDREDI

ADMINISTRATION - RÉDACTION : IMPRIMERIE GESSLER - SION
 AVENUE DE LA GARE - TÉLÉPHONE (027) 2 19 08
 CHEQUES POSTAUX N° 1748

ABONNEMENTS :	3 MOIS	6 MOIS	1 AN
SUISSE	FR. 6,50	12.-	20.-
ETRANGER	FR. 10,50	19.-	34.-

LES ABONNEMENTS, PARTENT DE N'IMPORTE QUELLE DATE, SONT PAYABLES A L'AVANCE ET CONTINUENT SAUF RÉVOCAT UN MOIS AVANT L'ÉCHÉANCE

RÉGIE DES ANNONCES
 PUBLICITAS S.A. - SION
 AVENUE DE LA GARE
 TÉLÉPHONE 2 12 36

et ses agences en Suisse
 et à l'étranger

TARIFS DE PUBLICITÉ

ANNONCE	13 cts le mm.
RÉCLAME	30 " "
AVIS MORTUAIRES	30 " "
(Majoration : 20% pour emplacement exigé) Pas de réclames en première page	
Tirage contrôlé par la Fédération romande de publicité	

La vie suisse

On comprend facilement que le développement des événements internationaux continue à préoccuper l'opinion publique. Le peuple suisse, pour sa part, ne cesse de manifester sa sympathie aux combattants hongrois héros de la liberté, qui, depuis plusieurs semaines, résistent avec courage à l'occupant et oppresseur soviétique. Ces événements ont démontré que la jeunesse à laquelle on reprochait depuis plusieurs années son désintérêt pour la chose publique savait lorsque les événements l'exige et que les valeurs fondamentales sont en jeu, réagir avec vigueur. A l'intérieur de notre pays, la répercussion la plus visible des événements de Hongrie est certainement un renforcement de la cohésion nationale et une désagrégation du parti communiste, désagrégation surtout perceptible en Suisse alémanique.

Autre conséquence des événements, le comité de l'initiative Chevallier a décidé, à la majorité de ses membres, de retirer l'initiative. Ainsi se clôt une phase de notre histoire où idéalistes et idéologues avaient réussi, à la faveur du mythe de la coexistence « pacifique » à rassembler un nombre important de citoyens. Mais les faits qui viennent de se passer non loin de nos frontières ont dessillé les yeux.

Bien que pratiquement le ravitaillement de notre pays soit assuré, certains citoyens, abandonnant toute vergogne, ont donné, ces jours derniers, un spectacle affligeant. Dominés par le sentiment vraiment peu chrétien de sauver à tout prix leur confort, ils se sont précipités sur les marchandises avec une frénésie digne d'une meilleure cause. Une telle conduite a eu notamment pour résultat d'obliger les autorités à prendre des mesures de restriction notamment dans le domaine des carburants.

Le gouvernement espère, en décrétant l'interdiction de circuler le dimanche et en faisant appel à des économies dans la consommation de l'essence de pouvoir parer aux difficultés provisoires et d'éviter des mesures plus rigoureuses. L'interdiction de circuler le dimanche est fondée sur la loi du 30 septembre 1955 sur la préparation de la défense nationale économique. Cette loi autorise le Conseil fédéral, lorsque l'importation de marchandises indispensables est sérieusement entravée, à prendre pour

une durée limitée des mesures de rationnement et à fixer des prix maxima. Etant donné la situation sur le marché des combustibles liquides et solides, il est heureux que notre approvisionnement en électricité soit assuré pour ces prochains temps, si une sécheresse exceptionnelle ne survient pas. Toutefois, comme nous sommes dans une certaine mesure dépendants de l'étranger pour notre alimentation en énergie, il convient donc d'user de nos réserves qu'avec retenue.

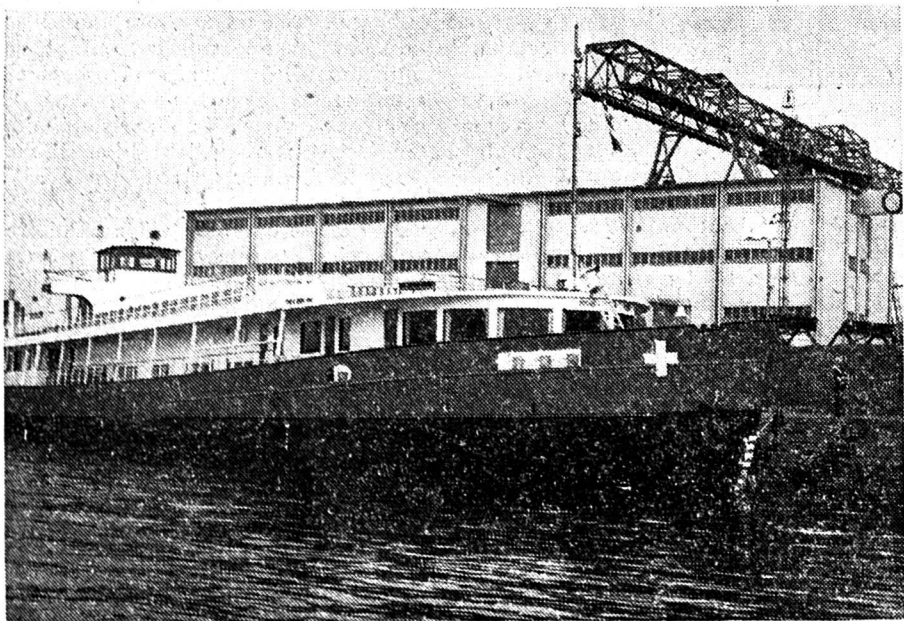
Avant la session d'hiver des Chambres fédérales, les deux commissions du Parlement ont approuvé l'accord avec les Etats-Unis en matière d'utilisation d'énergie atomique pour des buts pacifiques. On peut donc maintenant s'attendre à ce que le projet soit adopté par le Conseil national et le Conseil des Etats. Les commissions ont pu se persuader que l'échéance d'expériences sur l'emploi à des fins pacifiques de l'énergie atomique revêt une importance considérable sur notre pays et que les conditions posées par les Etats-Unis ne sont pas insupportables. La « rallonge » à l'accord dépend de la compétence du Conseil fédéral.

Toujours dans le domaine de la politique extérieure un progrès sensible a été fait dans la question de l'adhésion de la Suisse au GATT. A la fin de la dernière session de cet organisme, les parties contractantes à l'accord général sur les tarifs douaniers et de commerce ont décidé d'accepter l'adhésion de la Suisse à titre de membre associé provisoire. Dès l'entrée en vigueur de ce statut, la Suisse devra entamer des négociations tarifaires avec les pays membres du GATT. Ces négociations auront lieu sur la base du nouveau projet de tarif douanier suisse.

Enfin, le Conseil fédéral soumettra à l'Assemblée fédérale un projet dans lequel il propose au Parlement d'augmenter de sept à neuf pour cent les allocations de renchérissement au personnel fédéral actif pour 1957. Les salaires réels du personnel fédéral ayant été augmentés de cinq pour cent en 1956, ce nouveau relèvement représente un geste très large de la Confédération à l'endroit de ses fonctionnaires. Le coût de cette augmentation est de 23,8 millions de francs.

H. v. L

Un hôtel flottant pour la flotte suisse



La coque de l'ancien remorqueur à roues « Bern » vient d'être transformée en une unité moderne et confortable, le « MS Basilea ». Le navire peut transporter 55 passagers, logés dans 24 cabines doubles sous le pont, 3 cabines doubles et une simple sur le pont. Trois moteurs Sulzer de 450 CV chacun assurent la propulsion de ce navire qui va être affecté à la navigation sur le Rhin. En plus des salons confortables à l'intérieur du bateau, les passagers ont à leur disposition un pont découvert, d'où, lorsque le temps est beau, ils peuvent à leur aise admirer le paysage rhénan.

DANS L'ARCTIQUE, LES U.S.A. ET L'U.R.S.S.
 FONT LA CHASSE AUX... ILES FLOTTANTES !

Des îles flottantes en glace d'eau douce !

(De notre correspondant particulier)

Cette étonnante affaire des îles flottantes a commencé tout de suite après la dernière guerre mondiale en août 1946. Un avion militaire américain patrouillant en pleine brume à 500 kilomètres au nord de point Barrow sur la côte septentrionale de l'Alaska, voit surgir brusquement la silhouette d'une île longue environ de 30 kilomètres et large de 25.

Aucune carte géographique ne signalait une île dans ces parages. Envoyée au Pentagone, l'image photographiée du radar y déclencha une surprise jamais égalée.

On décida de faire une enquête avec le secret espoir d'utiliser un jour cette île mystérieuse pour des fins militaires.

Il était impossible qu'on eut affaire à un iceberg, ses dimensions étaient bien trop grandes. Au bout d'un an, nouvelle surprise. On s'aperçut que l'île s'était déplacée. En 1950, elle avait ainsi parcouru 9 degrés vers le nord et 87 degrés vers l'est.

Il s'agissait d'un énorme bloc de glace de 960 kilomètres carrés de surface. Sa forme était totalement différente de celle des banquises qui l'entouraient. Ses bords formaient au-dessus du niveau des eaux, des falaises hautes de 25 à 70 mètres.

Alors que les banquises s'enfoncent de quelques mètres dans la mer, la hauteur immergée de l'île devait atteindre 200 ou 300 mètres. Sa couleur bleutée et sa texture étaient pour le moins surprenantes. Il devait s'agir d'une île en glace d'eau douce et non en glace d'eau salée. C'était vraiment là chose inhabituelle.

Le Pentagone baptisa cette île si particulière « T. 1 » et c'est la 58^e escadrille de reconnaissance stratégique qui reçut l'ordre d'en suivre tous les mouvements.

Pendant trois ans « T. 1 », île en glace d'eau douce, parcourut ainsi 2.400 kilomètres dans l'Océan arctique. Pour cela, elle se contenta de suivre le courant de Beaufort, gigantesques tourbillons des eaux glaciaires et qui se déplacent lentement vers l'est, passe à proximité du pôle nord et revient vers l'Alaska en longeant le Grand Nord Canadien.

Puisque l'île vagabonde « T. 1 » n'était pas faite d'eau salée, d'où provenait-elle ?

Le Lieutenant-Colonel Joseph Fletcher, chef de la 58^e escadrille, décida de percer ce mystère. Il se documenta sérieusement sur tout ce qui touchait aux terres polaires.

Il découvrit ainsi qu'au début du siècle, l'Amiral Robert Peary avait remarqué la présence d'énormes glaciers sur la côte de l'île Ellesmere, à proximité du pôle.

Joseph Fletcher se posa avec son avion quelque temps plus tard sur l'île Ellesmere. Là, il trouva d'immenses glaciers. L'un d'eux notamment faisait saillie sur la mer. Sa couleur bleutée et sa texture ressemblaient étonnamment à celles de « T. 1 ». La seule explication désormais possible était que « T. 1 » provenait des glaciers côtiers de l'île Ellesmere.

Mais ce glacier se déplace avec une telle lenteur que si la supposi-

tion est exacte, l'île « T. 1 » a dû se séparer du continent il y a 200 ou 250 ans.

D'autres îles flottantes en glace d'eau douce furent par la suite découvertes par les Américains.

L'île « T. 2 », de forme presque carrée de 30 kilomètres de côté, fut trouvée par une patrouille aux environs du pôle.

Depuis leur découverte, ces îles ont été occupées par les troupes américaines. Elles n'ont jamais diminuée de volume. Elles fondent simplement un peu au cours de l'été, mais, pendant les longs mois d'hiver, elles récupèrent vite ce qu'elles ont perdu.

Elles se déplacent toujours sur le courant de Beaufort qui décrit une vaste ellipse dans l'Océan Arctique. On estime qu'elles peuvent durer plusieurs siècles.

De leur côté, les Russes ont occupé cinq îles flottantes baptisées : « Station pôle nord » No 1, No 2, No 3, No 4, No 5... Chose curieuse, les hommes vivant sur « T. 3 » ont eu la surprise de découvrir sous la glace plusieurs couches végétales et minérales épaisses de 53 pieds. Cela tendrait à prouver que ces îles se sont bien détachées d'un glacier continental à une certaine époque. Mieux encore : en creusant la glace, une foreuse fit jaillir un puissant geyser qui s'arrêta au bout de quelques minutes. Il y avait un lac d'eau douce souterrain à dix pieds de profondeur.

Les îles flottantes de l'Arctique ne servent pas seulement de bases militaires avancées. Elles présentent un intérêt scientifique considérable. Grâce à elles, les savants disposent désormais de bases stables pour faire des études quantitatives des températures, courants, champs magnétiques, force de gravitation et des relevés topographiques du fond de l'océan.

Les Russes sont allés la voir en se promenant en sous-marin sous la banquise. Le sous-marin soviétique de faible tonnage traînait derrière lui un bathyscaphe d'un nouveau genre où se trouvaient les appareils enregistreurs.

Ils ont baptisé la chaîne sous-marine polaire : « Chaîne Lomonossov ». Il s'agit d'un ensemble montagneux plus important que les Alpes. On pense qu'en certains points de l'Arctique, cette chaîne doit émerger. Contrairement à ce qu'on croyait jusqu'ici, il y aurait donc des morceaux de continent sous la banquise. Et si un jour celle-ci disparaissait, on verrait surgir des îles immenses non vagabondes celles-ci dans l'Océan Glacial.

Autre découverte récente faite par les Russes : l'existence de mers aériées sous la banquise où le sous-marin expérimental a pu se réfugier à plusieurs reprises. On imagine le décor merveilleux de ces mers inconnues avec, au-dessus d'elles, en guise de ciel, d'immenses voûtes de glace bleue.

Il semble donc que dans un proche avenir on puisse facilement traverser l'Arctique en passant en sous-marin sous la banquise. Cela peut avoir des conséquences stratégiques considérables.

J. R. D.

★ EN PASSANT

La soucoupe au gourdin

On ne parle plus guère des soucoupes volantes qu'à propos de méprises cocasses, semblables à celle qui, hier encore, fit tenir un paisible prospecteur d'uranium pour un Martien débarqué en Corrèze.

Mais le « Courrier Interplanétaire », imprimé en Suisse, n'en continue pas moins à recenser gravement les « témoins ». Le dernier, recueilli auprès d'un habitant de Puy-Saint-Gulmier (Puy-de-Dôme), M. Tirouin, est trop savoureux pour que j'en prive le lecteur.

M. Tirouin, à 11 heures du matin, par temps clair, gardait les vaches dans un pré, lorsqu'il vit venir à lui un objet lumineux circulaire d'environ un mètre de diamètre, auréolé de filaments semblables à de petites lances d'acier.

« Je fis quelques pas en m'éloignant, dit M. Tirouin, et, chaque fois que je me retournais, je constatais que l'objet me suivait, en conservant entre lui et moi la même distance, c'est-à-dire 2 m. 50 à 3 mètres. Nous fimes ainsi une vingtaine de mètres.

« Je m'arrêtai alors et demandai : « Qu'est-ce que vous venez faire ? »

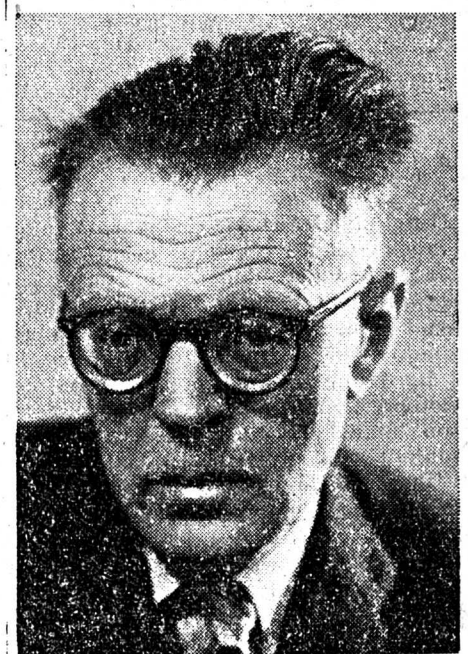
« Je ne reçus aucune réponse. Alors levant mon bâton, un bâton long de 1 m. 20, qui me sert à mener mes vaches, j'ai marché vers la chose, qui se mit à reculer, conservant toujours la même distance entre elle et moi. Puis, je tentai de la contourner afin de voir son autre face; mais elle se déplaçait en même temps que moi en me présentant toujours son même côté. »

Finalement, M. Tirouin mit en lutte « la chose », qui disparut derrière un bois.

« Tout commentaire est superflu », conclut notre confrère astral.

Ajoutons pourtant que la légende des soucoupes nous semble, après dix ans, finir bien ainsi misérablement sous le gourdin d'un vacher.

M. Max Holzer, nouveau directeur de l'Office fédéral de l'industrie



Comme successeur de M. Max Kaufmann le Conseil fédéral vient d'appeler à la direction de l'Office général de l'industrie des arts et métiers et du travail, M. Max Holzer, docteur en droit, de Berne. Né en 1902, M. Holzer fit ses études à Berne et entra en 1933 dans les services fédéraux. Il travailla à la caisse de compensation pendant la guerre et fut promu vice-directeur de l'Office fédéral de l'industrie en 1947. M. Holzer est professeur honoraire de l'histoire économique à l'Université de Berne.

René. Tu n'as pas déjeuné.

Le lendemain.

Le notaire en visite : — J'ai des maux de tête terribles, madame...

René : — C'est parce qu'elle est vide, n'est-ce pas, maman ? !

AU PALAIS

Deux chers maîtres parlent d'un troisième, lequel a la réputation d'être un panier percé toujours à la recherche du billet de mille. Il est en outre affligé d'un zozotement qui handicape sérieusement ses plaidoiries.

— Pauvre type ! Il n'a aucun débit.

— Non. Et pour le crédit, c'est la même chose !

LOGIQUE ENFANTINE

René, 4 ans : — J'ai mal à l'estomac, maman.

La maman : — C'est parce qu'il est vide,

LES SPORTS

Le H.C. Servette

A l'occasion de l'inauguration officielle de la patinoire artificielle de Sion, le 1er et 2 décembre, l'on aura le privilège de voir en action, le samedi soir 2 décembre, la grande révélation suisse de hockey sur glace de ces dernières années, le H.C. Servette.

Formation habituelle de l'équipe : Staebler ; Pochon, Schindler ; Bongard, Branger ; Bagnoud, Frei, Girard ; Della, Preissig I, Preissig II.

Entraîneur : le Canadien Girard.
Internationaux : Staebler, Branger, Della, Frei, Schindler et le Valaisan « Chouchou » Bagnoud.

Palmarès : Champion suisse de Série A l'année dernière et ascension en ligue nationale B.

Victoires cette saison : a battu en matches amicaux : Lausanne, Young-Sprinters, Chaux-de-Fonds, Gotteron et Grasshoppers.

Particularités : cette formation joue un hockey très offensif, sous la direction du célèbre Canadien Girard, qui a fait du Servette l'une des plus redoutables formations de la Suisse et ceci en deux ans seulement.

Conclusions : le H.C. Servette a une formation très spectaculaire qui enthousiasmera le public valaisan toujours très avide de beau jeu.

P. A.

CANTON DU VALAIS

† Révérend Père François BOVIER

Mercredi matin s'est éteint, après de longues heures de souffrances pieusement supportées, le Rd Père F. Bovier, de l'ordre des Pères missionnaires du St-Esprit (Bouvet).

Il était né le 2 mai 1897 à Vex. D'un caractère presque timide, mais enjoué, et à l'occasion aimablement farceur, rien ne laissait spécialement entrevoir sa future vocation.

A 20 ans, après une période de prières et d'interrogation de lui-même, il se décida à entrer à l'école missionnaire du Bois Noir. Ce fut le premier Père valaisan qui sortit de cette école de missionnaires.

En 1928, il célébra sa première messe dans sa commune et partit en 1929 pour Mandritsara à Madagascar.

Revenu au pays, il repartit pour Madagascar en 1950 pour une nouvelle période de 5 ans.

Il était de retour depuis quelques mois, et bien que sa santé fut ébranlée, son plus cher désir était de rejoindre sa mission pour 5 ans encore.

Le Rd Père Bovier était patient et doux, mais d'une douceur qui n'excluait pas la fermeté. Son dévouement à l'apostolat qu'il avait choisi était sans restriction. Il avait réussi à se faire apprécier, mais surtout aimer par les indigènes au service desquels il s'était mis.

Lors de son dernier séjour en Valais, il avait été très affecté par les terribles événements de Hongrie. Ce n'est pas sans douleur non plus qu'il avait constaté les progrès du marxisme jusque dans son village natal.

Jeune prêtre il avait souhaité pouvoir mourir dans sa maison familiale auprès des siens. Son vœu a été exaucé ; lorsqu'il ressentit son premier malaise, il était à Vex en compagnie de sa sœur dévouée qui le veilla ainsi que son frère jusqu'à son dernier soupir.

Par contre, son désir de continuer encore son apostolat n'a pas été exaucé. Dieu avait sans doute jugé que sa mission sur terre était remplie et terminée, et il l'a rappelé parmi ses élus.

Que ses prières soient entendues de Dieu pour que de plus grands malheurs nous soient épargnés.

CHRONIQUE DE NENDAZ

Ultime prélude

Les votations de dimanche se préparent activement. Après de nombreuses réunions, les divers partis ont désigné leurs candidats dont le scrutin dominical décidera du sort heureux ou malheureux.

Dès aujourd'hui, les listes seront portées à la connaissance des citoyens. Et, durant ces trois jours, un dernier combat d'influence se livrera entre les divers candidats. Les ultimes sympathies s'acquerront ou se détourneront. Le jeu, fait de tort et de finesse des candidats, se heurtera à l'examen non moins sévère des électeurs.

Souhaitons une bonne chance à tous nos candidats.

S.P.F.

Merci

Le clergé paroissial organisait, la semaine dernière, une collecte dans les divers villages de la commune, en faveur de la Hongrie et de ses réfugiés.

Cette heureuse initiative rencontra un accueil généreux de la part de nombreuses personnes et prouve ainsi que nos populations de montagne, même moins favorisées, ne demeurent point insensibles aux souffrances de plus malheureux qu'eux.

Aussi, nous remercions grandement notre population qui sut témoigner d'une si belle compréhension. Ne nous hâtons pas d'oublier trop tôt l'injustice subie cruellement par la Hongrie ! Méditons la douloureuse leçon de cette détresse, en dehors du simple souvenir que nous raconterons à nos enfants, lors des soirées d'hiver.

S.P.F.

La vie politique du canton

(Sous cette rubrique, nous publierons pendant la campagne électorale qui précède les élections communales des articles qui peuvent émaner de citoyens de tous les partis. La rédaction ne fait pas siennes les réflexions qui y sont émises et n'exige en conséquence que l'absence d'expressions injurieuses ou d'allégations pouvant entraîner des poursuites pénales).

Sincères et de mauvaise foi

Dans un article intitulé « La mauvaise foi », M. Albert Dussex, député-rédacteur, se plaint de ce « que l'on irait jusqu'à insinuer que nous sommes des communistes ».

S'il y a des gens qui ont jamais pensé ainsi, ils nous paraissent avoir singulièrement surestimé le bonhomme et son équipe. Pour être communiste, il faut tout de même avoir lu quelques pages de Karl Marx. Et nous doutons fort qu'ils l'aient jamais fait.

Et encore ! Même s'il l'avaient fait, on pourrait encore affirmer, avec « Alter ego » (alias Georges Zufferey) que l'on peut être marxiste et socialiste (et non pas communiste).

C'est vrai. Tous les marxistes ne se rattachent pas à la Troisième Internationale (celle de Moscou). Il y a ceux de la deuxième (les socialistes) et ceux de la quatrième (les trotskistes).

Mais cela n'empêche pas que Karl Marx a écrit en 1848, en collaboration avec Engels, le petit catéchisme de tous les marxistes, lequel a pour titre : Le Manifeste Communiste.

Et que tous les marxistes de toutes les Internationales ont toujours proclamé que le premier stade de l'action politique « prolétarienne » est et ne peut être que l'agitation, suivant la formule fameuse : « il faut apprendre au peuple qu'il est malheureux », ou d'autres équivalentes.

J'avoue ne me sentir aucun goût pour aucune forme de marxisme, aversion renforcée encore par le fait bien connu que la troisième Internationale (celle de Moscou) utilise constamment le procédé du « noyautage » à l'égard des partis ou des syndicats ouvriers qui ne lui appartiennent pas directement. Et l'on a vu certaines « Trade-Unions » britanniques elles-mêmes qui se trouvaient un beau jour coiffées par des comités où les communistes avaient la haute main.

Et il n'est que trop évident que s'il y a des communistes en Valais, ils ne peuvent pas faire d'autre politique que celle-là. Le parti laissera quelques bons gars assez malins ou trop veules faire du communisme à visage découvert. Pendant que ceux-ci détournent l'attention sur eux-mêmes, les durs font du noyautage ailleurs et dans tous les milieux possibles et imaginables, voir les plus inattendus. Et dans ce domaine-là on va de surprise en surprise : on a vu que S.S. Pie XII a dû dissoudre les prêtres ouvriers, dont certains se révélaient marxistes.

De tels faits devraient donner à réfléchir à M. Albert Dussex et à son équipe. A leur place, nous ne serions pas tranquilles et il ne doit pas être toujours gai de militer dans un parti où l'on est obligé de se demander : celui-ci, qui paraît si sûr, ne serait-il pas précisément l'œil et la main de Moscou dans la maison ?

Naturellement, M. Albert Dussex ne pourra jamais croire à une telle mauvaise foi, tant la mauvaise foi lui répugne. Cela se comprend aisément. Mais c'est le propre du communisme de produire des hommes qui sont à la fois sincères et de mauvaise foi. Sincères parce que croyant de tout leur être à la beauté du communisme. Et de mauvaise foi, parce que l'idéal justifie tous les moyens pour y parvenir. C'est ce qui explique les invraisemblables et cyniques déclarations des communistes hongrois massacrant leur peuple.

Sans doute les communistes valaisans ne peuvent pas être nombreux. Mais précisément en raison même de leur tout petit nombre, le noyautage est la seule politique qu'ils puissent actuellement faire. (La se-



PORTO blanc

« Royal »
10 ans

le lt.
4.95
bt. 7 dl.
3.95



Grd-Pont - Av. Gare - Condémines - Creusets

conde étape, une fois séparés des socialistes, est la surenchère).

C'est là et non ailleurs, nous semble-t-il, que M. Albert Dussex devrait avoir l'œil ouvert — et perçant — pour dépister la mauvaise foi. N'y aurait-il que trois communistes dans son parti, ce serait encore trois de trop. Cadichon

NOUS AVONS REÇU

LA PATRIE SUISSE

No 48 du 1er décembre 1956 — Au sommaire de ce numéro : L'avion sans ailes. — Une belle réalisation : l'Atelier d'intégration professionnelle de Morges. — Le Palais de Blenheim, où naquit Winston Churchill. — Un couturier de quatorze ans. — Ville suisse : Tavannes. — Les spectacles en Suisse romande au cours du mois de décembre. — Films nouveaux : « L'homme aux clés d'or » et « Les aventures d'Arsène Lupin ». — Une nouvelle inédite de Luisa Mehr : « Un garçon chantait ». — Notre cours de physiognomonie. — La page des enfants. — Les conseils du jardiniers et de la maîtresse de maison. — Les prévisions astrologiques. — Les actualités suisses, étrangères et sportives. — Romans-feuilletons : « Terre de mirages », d'Annie Achard, et « Etrange mariage », de Concordia Merrel.

LA FEMME D'AUJOURD'HUI

No 48 du 1er décembre 1956 — Au sommaire de ce numéro : A toutes celles qui rêvent de devenir star de cinéma : Le talent s'apprend-il ? — La Suisse accueille les réfugiés hongrois. — Indonésie, Ile des dieux. — La page des enfants. — Les prévisions astrologiques. — Une nouvelle d'E. Tasset-Nissolle : « Adieu, bel espoir ! ». — L'organisation ménagère. — Les actualités internationales. — Roman-feuilleton : « Les chemins détournés », de Concordia Merrel. — En pages de mode : De nombreux cadeaux, faciles à exécuter par les fillettes et leurs mamans, qui sont présentés en modèles coupés. — Comment compléter la garde-robe des enfants : lingerie pour garçons et filles, manteaux, etc. — Les robes « princesse », gloire de la mode hivernale. — Un cours de gymnastique qui permettra à chacune de trouver, chez elle, une heureuse détente, etc.

Auto-Ecole

Garage de Tourbillon SION

pratique voiture Fr. 12.— à l'heure

Sur la façade de la maison, nouvellement blanchie, il lut ces mots en grosses lettres noires : « Bertaux, aubergiste. Loge à pied et à cheval ». Sur l'autre côté un peintre du pays avait peint de son mieux, et avec plus de bonne volonté que de talent, deux chiens blancs.

Le jeune homme marcha vers la porte de l'auberge, sur le seuil de laquelle un homme, son bonnet de coton à la main, semblait lui souhaiter la bienvenue.

Mais, soudain, Edmond tressaillit et s'arrêta brusquement, les yeux grands ouverts, fixés sur les deux gros chiens de pierre, couchés à plat ventre de chaque côté des marches qu'il fallait monter pour entrer dans la maison.

Sa physionomie exprimait en même temps la surprise et la stupéfaction. Il porta les deux mains à son front, cherchant à saisir un souvenir vague et confus. Bien que sa mémoire ne lui rappelât rien d'exact, il n'en pouvait douter, ce n'était pas la première fois qu'il voyait ces deux animaux, qui dressaient fièrement la tête.

Un travail rapide se fit dans sa pensée, et il conclut que, dans son enfance, il était venu à Saint-Irren avec sa mère.

Un sourire doux et triste effleura ses lèvres, puis rejetant sa tête en arrière, il grimpa lestement l'escalier de pierre et entra dans la maison.

— Monsieur veut déjeuner ? lui dit l'aubergiste. Que faut-il lui servir ?

— Tout à l'heure répondit-il : est-ce vous qui êtes le maître de cet hôtel ?

— Oui, monsieur, et je me nomme Bertaux, comme mon oncle, monsieur, un bien honnête homme dont je suis le successeur.

EMILE RICHEBOURG

LA FILLE MAUDITE

— Eh bien, M. Bertaux, si vous pouviez disposer d'un moment il me serait agréable de causer avec vous.

— Je suis à vos ordres, répondit l'aubergiste avec empressement.

Ils entrèrent dans une petite pièce, qui servait de bureau.

— Monsieur, je suis prêt à vous écouter, dit Bertaux, indiquant un fauteuil à son client, et s'asseyant lui-même sur une chaise.

— Vous m'avez dit tout à l'heure que vous aviez succédé à M. Bertaux, votre oncle. Y a-t-il longtemps de cela ?

— Oui, monsieur, environ quinze ans.

— En ce cas, vous allez pouvoir, peut-être répondre à mes questions au sujet d'un fait qui m'intéresse vivement.

— Je vous assure d'avance que j'ai le désir de vous obliger.

— Ce sont vos souvenirs, surtout, que je vais interroger : vous rappelez-vous avoir logé chez vous, il y a eu treize ans au mois de décembre dernier, une femme avec son enfant ?

— Nous logeons ici beaucoup de voyageurs, fit l'aubergiste en souriant. Cependant, attendez... il me semble que je me souviens. C'était

au mois de décembre, oui, c'est bien cela, au mois de décembre... une jeune femme, un jeune enfant, qui pouvait avoir quatre ou cinq ans. Elle a quitté l'hôtel le soir, il faisait nuit, un froid de loup ; j'ai voulu l'en empêcher, impossible ; elle est partie quand même. Oh ! maintenant, je me rappelle très bien : l'enfant, un petit diable — c'était un garçon — montait à cheval sur les chiens de pierre, qui sont devant la porte ; je dus même me fâcher pour le faire finir, car j'avais peur qu'il ne se cassât un membre en tombant.

Edmond écoutait avidement, la poitrine oppressée.

— Sont-ils restés longtemps chez vous ? demanda-t-il.

— Non, quatre ou cinq jours, je ne sais pas au juste. La dame avait prit une chambre au premier, celle qui se trouve au-dessus de cette pièce.

— Est-ce que cette chambre est libre ?

— Oui, pour le moment.

— Mon intention étant de passer quelques jours à Saint-Irren si vous le voulez bien, monsieur Bertaux, je vous loue cette chambre pour un mois.

— Je puis vous en offrir une plus belle.
— Non, non, c'est celle-là que je veux.
— C'est bien, je comprends ; vous connaissez la dame en question.

Le jeune homme poussa un soupir.
— Hélas ! dit-il, d'un ton douloureux, je l'ai connue, en effet ; mais trop peu... D'ailleurs, je n'ai pas à vous en faire un mystère, monsieur Bertaux, je suis son fils ; je suis cet enfant, ce petit diable, qui montait à cheval sur vos chiens de pierre au risque de se casser le cou.

— Quoi ! c'est vous, s'écria l'aubergiste ébahi. Tout de même, en vous regardant bien, il me semble que je vous reconnais.

Le jeune homme ébaucha un sourire.
— Cela prouve, dit-il, combien votre mémoire est excellente. Vous allez pouvoir me dire sans doute, si je ressemble à ma mère.

Bertaux se gratta le bout du nez.

— Mon Dieu, je ne saurais dire... il y a si longtemps... et puis, tous les jours, nous voyons ici de nouvelles figures. Pourtant, je me rappelle qu'elle avait de beaux cheveux noirs comme les vôtres. Elle était pâle, maigre et d'une tristesse... Tenez, il me semble que je la vois encore : grande, fière, le regard clair, brillant, profond, les lèvres pâles, sans sourire, avec cela une voix douce, très douce, surtout quand elle vous parlait... Non, je ne puis dire que vous ressemblez à votre mère ; mais c'était une belle personne, monsieur, une belle femme !

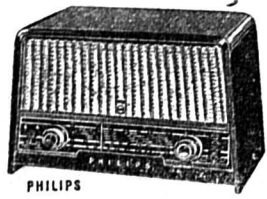
Le jeune homme était vivement ému, de grosses larmes roulaient dans ses yeux.

(à suivre)

DE BRIGUE A MONTHEY
on lit la FEUILLE D'AVIS DU VALAIS

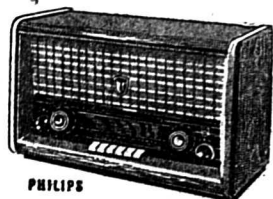
Prenez l'émetteur de Ravoire U.K.W.

avec les appareils Philips



198.-

15 francs par mois



398.-

20 francs par mois



660.-

30 francs par mois

ELECTRA - SION

RADIO - TELEVISION

Téléphone (027) 2 22 19 - Rue des Remparts

Tout pour Monsieur

MANTEAU

en beau lainage fantaisie, classique et moderne

149.- 169.-

MANTEAU MI-SAISON EN GABARDINE

pure laine, imprégnée

149.- 169.-

CANADIENNE EN TOILE

d'avion, imperméable, doublée Teddy

85.-

CANADIENNE EN FORTE TOILE

imprégnée, col et doublure mouton véritable, détachable

149.-



SION

OFFRES AVANTAGEUSES



Extrait de café « Subito », la boîte 48 gr. **2.60**

Bonbons pectoraux, Alaska, 400 gr. **1.-**

Malaga doré, vieux, le litre **2.50**

Miel étranger, la boîte de 500 gr. **2.50**

Avec ristourne 8 % aux sociétaires et 6 % aux non-sociétaires

Sté coop. de consommation de Sion et environs

ON PEUT S'ABONNER

à LA FEUILLE D'AVIS DU VALAIS à n'importe quel moment de l'année. Compte de chèques postaux II c 1748.

★ ON LIT EN PLAINE

★ COMME DANS LES VALLÉES

★ LA FEUILLE D'AVIS DU VALAIS

A VENDRE AVANTAGEUSEMENT

Beaux meubles de styles ET meubles anciens

Magnifiques commodes Ls. XV galbées marqueterie, secrétaires, glaces, petits meubles, fauteuils, lits de repos Ls. Philippe et autres, tables chevets, tables à jeux et demi-lunes, Salons Ls. XV et autres. MAGNIFIQUE SALON EMPIRE ACAJOU avec vitrine. BANC-bahut sculpté. BEAU VAISSELIER ANCIEN. BAHUTS. Superbe commode hollandaise marqueterie fleurs dessus glace. Armoires sculptées et marquetées. Quantité d'autres objets.

Maison ALBINI à SION

Grand-Pont 44 - Tél. 2.27.67

Pour la quinzaine de propagande du 24 nov. au 7 décembre

SHEAFFER vous offre:



TOUT CET ARGENT

pour votre ancien stylo à bille Venez voir

la vitrine de la Papeterie

Office moderne

E. OLIVIER-ELSIG

PIERRE PFEFFERLE

SION

Le journal indispensable dans le Centre du Valais

paraît 4 fois par semaine

Lundi - Mercredi - Jeudi - Vendredi

NOUVELLE PRÉSENTATION DES LE 3 DÉCEMBRE

Pour les nouveaux abonnés, le journal sera servi gratuitement jusqu'au 31 décembre 1956

C'est le journal de la capitale, le plus lu et le mieux informé.

BULLETIN D'ABONNEMENT

Je souscris un abonnement d'une année à la Feuille d'Avis du Valais et verse Fr. 20.- au compte de chèques postaux II c 1748.

(Découpez ce bon et envoyez-le à l'Administration de la « Feuille d'Avis du Valais », à Sion)

Prénom Nom

Fils de Domicile

(Ecrire très lisiblement le nom de l'abonné)

- BROCHET
- FERAS
- CABILLAUD COLIN
- FILETS DE SOLE
- PERCHE
- SANDRE
- SAUMON FRAIS

COMESTIBLES



RUE DES VERGERS
Tél. 2.38.63

ISARD 300



ELLE A TOUT POUR VOUS PLAIRE

Démonstration par l'agent général pour le Valais

E. BOVIER, Vespa-Service

Av. Tourbillon - SION

POUR VENDRE, ACHETER, ECHANGER la « Feuille d'Avis du Valais » sert de trait d'union

Les candidats aux élections communales

Parti Conservateur-Chrétien-Social



Roger BONVIN

PRESIDENT DE LA VILLE DE SION

Né en 1907, a fait ses études au Collège de Sion et à Einsiedlen. Il obtint son diplôme d'ingénieur à l'Ecole Polytechnique Fédérale de Zurich. Après avoir fait des stages aux ateliers de construction d'avions, il dirigea son activité vers les constructions hydro-électriques et ne tarda pas à devenir un spécialiste apprécié. Dès 1932, il fut appelé à diriger plusieurs grands travaux de construction. C'est, pour une très large part, grâce à son impulsion dynamique que l'on doit l'extraordinaire développement des forces hydro-électriques en Valais.

Appelé par le Conseil d'Etat, il assure, de 1943 à 1949, la direction du Service de la Protection ouvrière du canton du Valais.

En 1949, il répond à l'appel du Conseil d'administration des forces motrices pour diriger les travaux d'implantation du barrage de Mauvoisin.

Enfin, en 1955, à une éclatante majorité, M. Roger Bonvin est élu président de la Ville de Sion.

Esprit ouvert à tous les problèmes que pose le développement rapide de la capitale, il a su s'imposer à ses collaborateurs et donner une impulsion nouvelle à notre cité qui reprend son rang de capitale.

Sportif, il est entraîneur des alpins militaires qu'il conduisit à la gloire olympique. Commandant des cours alpins de la Brig. Mont. 10, il devint rapidement le chef des cours alpins de l'Armée suisse et, en même temps, reprend le commandement du Rgt Inf. mont. 18 (Haut-Valais) en s'attachant l'amitié de ses subordonnés.

Au service militaire, Roger Bonvin a le grade de colonel.

Il est aussi Conseiller national à Berne où il défend les intérêts de son canton et de notre ville.

Homme d'action, d'une grande probité, jouissant d'une expérience et d'une sagacité qui étonnent et déroutent même ses adversaires, il joint à une exceptionnelle intelligence tous les dons requis pour présider notre cité, surtout dans l'époque d'intense activité que nous vivons.



René OGGIER

CONSEILLER MUNICIPAL

Né en 1913, c'est une jeune force qui représente dignement les ouvriers dont il connaît parfaitement bien les difficultés.

Après un apprentissage de monteur-électricien, M. René Oggier est entré aux Services industriels. Il est ouvrier à la sous-station de couplage des S.I. de Sion.

Membre fondateur du Mouvement Populaire des Familles qu'il a présidé pendant 4 ans; on le trouve aussi à la tête de la Section des Syndicats chrétiens F.C.O.M.

Elu conseiller municipal, il est membre du Comité directeur du Parti conservateur chrétien-social de Sion.

Sportif, il fut un gardien de classe au F.C. Sion avec lequel il joua pendant 10 saisons dont 6 avec la première équipe.

Membre de la Commission de protection ouvrière, il est appelé à inspecter les conditions de travail en 1956 dans 100 commerces et établissements assujettis à la Loi ad hoc du 18 janvier 1933.

Son dévouement reste toujours empreint d'optimisme.



André de QUAY

VICE-PRESIDENT DE LA VILLE DE SION

Né en 1895, il a fait de brillantes études au terme desquelles il reçut le brevet de pharmacien-chimiste. Il obtint encore le grade de docteur ès-Sciences.

Très connu dans notre ville où il dirige avec succès une pharmacie, un laboratoire d'analyses et d'œnologie, M. André de Quay est extrêmement dévoué aux affaires publiques.

Fortement apprécié comme vice-président de Sion, il représente les autorités communales au Comité de l'Hôpital régional et au Comité de la Cité ouvrière.

Depuis huit ans, M. de Quay est conseiller municipal.

Fin lettré, il est également intéressé par tous les arts en général. C'est aussi un ami du sport.

Président de la Chambre pupillaire, il déploie une activité sociale intéressante.

Au service militaire, il fut, comme officier, chef du Service d'hygiène de l'E.S.M.I.

Toujours prompt à rendre d'éminents services, il est, par définition, l'homme indispensable à la coordination des affaires publiques.



André SAVIOZ

REPRESENTANT

Né en 1920, il milite très tôt dans les organisations de la jeunesse catholique; défenseur ardent des ouvriers de chantiers et de l'agriculture, il a rempli sa mission avec succès. On le trouve, plus tard, à la tête de la Jeunesse rurale du Valais et de la Suisse romande.

Dès 1950, il entre comme secrétaire dans le syndicalisme chrétien, puis, choisit une profession indépendante.

C'est un as du tir et un garçon sympathique.



Oscar ROCH

AGRICULTEUR

Né en 1905, il suit les cours de l'Ecole d'agriculture, puis fait un stage de pépiniériste dans le canton de Vaud.

Il ne tarde pas à devenir un bon agriculteur auquel on a souvent recours dans la profession.

Avec un sens juste des nécessités du monde viticole, il remplit les fonctions d'inspecteur du vignoble.

Il connaît fort bien les intérêts qu'il est appelé à défendre.



Karl SCHMID

ARCHITECTE CANTONAL
CONSEILLER MUNICIPAL

Né en 1892, il fait des études classiques au Collège de Brigue, puis à l'E.T.H. de Zurich où il obtient son diplôme d'architecte.

Nommé architecte cantonal en 1926, M. Karl Schmid est entré au Conseil communal en 1945. Il est à l'origine de nombreuses réalisations dans le domaine de l'édilité et des travaux publics.

Il s'est également occupé des organisations d'étudiants à Zurich et des organisations ouvrières en Valais. Homme calme, pondéré, il a su concilier tous les intérêts dans un esprit de collaboration exemplaire.

Au service militaire, il a atteint le grade de colonel et a reçu le commandement de la Brigade frontière 11.



Emile IMESCH

FONDEUR DE POUVOIRS

Né en 1899 à Mœrel. Fait l'école secondaire au Collège de Brigue, puis l'Ecole normale à Sion avec diplôme. Apprentissage à la Banque Cantonale du Valais avec diplôme SSC.

Pendant 10 ans, il est président de l'Association suisse des employés de banque, section du Valais. Dès 1946, membre du Comité central de l'Association suisse des employés de banque.

Fut président de la Commission des finances du Conseil général.

Son intérêt pour les affaires publiques, ainsi que ses capacités en font un candidat de choix pour les élections au Conseil communal.



Daniel FAVRE

CONSEILLER COMMUNAL

Né en 1908, il fait ses études au collège, puis à l'Ecole d'agriculture. Il les poursuit à l'Ecole de sylviculture. Ce qui lui permet de devenir très qualifié en la matière.

Il exploite un petit domaine et un commerce à Pont de Bramois et remplit les fonctions de forestier des communes de Sion et Bramois.

En même temps, il assure la présidence d'une caisse maladie Sion-Bramois.

Ses activités, essentiellement dirigées vers des réalisations d'ordre agricole, sont nombreuses. Il préside également la Commission d'agriculture.



Benjamin PERRUCHOUD

CONSEILLER MUNICIPAL

Né en 1901. Ecoles primaires et secondaires à Sion, puis école d'administration à St-Gall. Stages à l'étranger et en Suisse alémanique.

Fonctionnaire postal, il devient chef de bureau à la poste de Sion. Il s'occupe aussi, depuis 25 ans, de la formation des apprentis postaux.

Nommé conseiller municipal en 1948, il fait partie des Commissions scolaire, édilité et Services Industriels.

Il préside la commission de l'Assistance, service qu'il a su développer.

Loisirs : chant.

Pendant plusieurs années a été un président très qualifié de l'association locale du personnel fédéral et un collaborateur dévoué à la cause publique.



Jacques WOLFF

INGENIEUR-DIPLOME

Né en 1912. Ecole polytechnique fédérale de Zurich où il obtient, en 1937, le diplôme d'ingénieur civil.

Stages à l'étranger. Passe à l'AIAG (Chippis) au service hydro-électrique. Devient ingénieur à la ville de Sion et, successivement adjoint à l'ingénieur cantonal des routes et ingénieur chef du Service des Eaux et des Forces hydrauliques du canton, après avoir été, pendant trois ans, au service de l'entreprise Losinger et Co.

Est officier au service militaire.

A été président de la Société des Ingénieurs et Architectes du Valais.

Sportif bien connu, il préside actuellement le FC Sion dans sa saison la plus glorieuse depuis son existence.



Otto TITZÉ

COMMERCANT

Né en 1908. Après un apprentissage chez son père, fait un stage à Zurich pour la bijouterie et à Lausanne pour l'optique.

Horloger, bijoutier, opticien à Sion, il préside un certain temps l'Association valaisanne des Horlogers.

Membre du Comité directeur du Parti conservateur chrétien social de Sion, il est membre de la Commission de gestion et de développement au Conseil général.

Est président d'honneur du Groupement de vol à voile et membre de plusieurs comités de sociétés locales, dont l'Harmonie municipale, le Ski-Club et la Société du Théâtre, au sein desquels il est très apprécié.



Me Henri FRAGNIERE

JURISTE — CONSEILLER MUNICIPAL

Né en 1915, il fait ses études classiques à Sion et à St-Maurice, puis à l'Université de Fribourg, où il obtient brillamment la licence en Droit.

Avocat et notaire, il pratique le notariat et le barreau dans notre ville avant d'être nommé chef du Service juridique du Département de justice et police.

En 1950, il devient greffier du Tribunal cantonal.

Me Henri Fragnière fut président central de la Société des étudiants suisses, député-suppléant du district de Sion avant d'entrer au Conseil municipal où l'on fait sans cesse appel à ses qualités de juriste.

Président du Parti conservateur chrétien-social de Sion, il est secrétaire du Parti cantonal et membre du Comité central du Parti conservateur suisse.

C'est un homme jeune, mais qui possède une expérience très vaste des affaires publiques.

Il a assumé avec maîtrise et une efficacité parfaite la réorganisation du parti.

Sa candidature est d'autant plus appréciée qu'il se trouve être le seul juriste au sein du Conseil municipal où se traitent de très nombreux problèmes qui nécessitent des connaissances juridiques très approfondies qu'il possède précisément à un degré absolument remarquable.



Dr Pierre CALPINI

PRESIDENT DU CONSEIL GENERAL
CHEF DU SERVICE DE L'HYGIENE

Né en 1915, M. Pierre Calpini est très attaché à sa ville natale. C'est un Sédunois qui ne peut pas rester indifférent aux problèmes et aux affaires administratives de la Cité.

Possesseur de la maturité classique, il va ensuite aux universités de Lausanne et de Berne. C'est dans la ville fédérale qu'il obtient le doctorat.

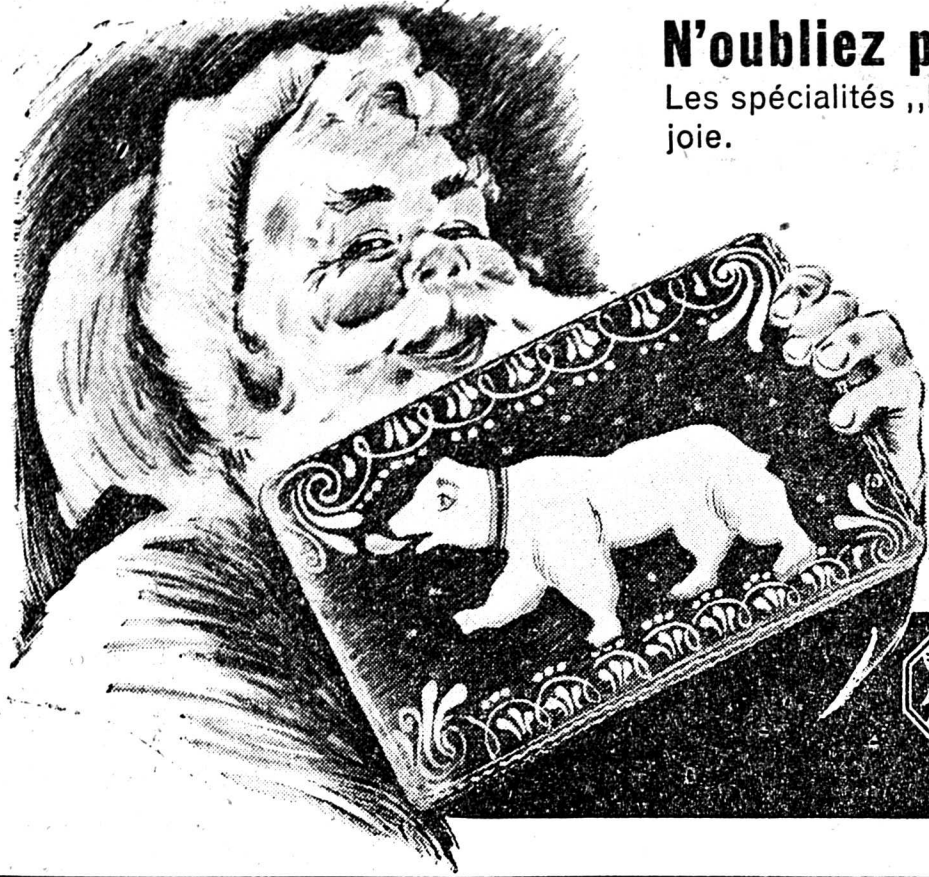
Chef du Service pharmaceutique de diverses organisations internationales, il représente la Suisse et le Vatican à l'organisation mondiale de la Santé.

Il renonce à une activité qui l'aurait placé au premier plan des personnalités de l'OMS, pour s'établir à Sion.

Nommé chef du Service d'hygiène du Valais, M. Dr Pierre Calpini est un homme d'action et de grandes réalisations sociales. Il se dévoue notamment dans les œuvres médico-sociales du Valais. Il est un des promoteurs de la Cité ouvrière, de l'Ecole d'infirmières, etc.

Au Conseil général, il est un président plein de tact, conciliant.

Ses expériences et son savoir seront appréciés au sein du Conseil municipal.



N'oubliez pas que le 6 décembre c'est la Saint-Nicolas!

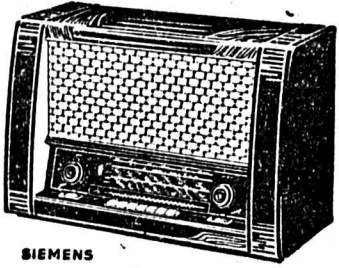
Les spécialités „MERCURE“ seront pour vos enfants une surprise accueillie avec grande joie.

Biscaumes au miel fr. -.75, 1.25, 2.40, 4.10
 Biscaumes aux noisettes de fr. 1.30 à fr. 6.70
 avec 5% de rabais

Une nouveauté! - Plus de biscaumes secs et durs!

Pour la première fois livrés dans un emballage idéal qui conserve toute leur fraîcheur. Chez „MERCURE“, des vendeuses accueillantes vous présenteront encore un grand nombre d'autres cadeaux de la Saint-Nicolas qui régaleront petits et grands. La qualité „MERCURE“ traditionnelle se retrouve jusque dans ses plus modestes produits.

MERCURE
 Maison suisse de chocolats et denrées coloniales



RADIO

Appareils de toutes marques

- ☆ Les derniers modèles munis des derniers perfectionnements
- ☆ Meilleure qualité sonore
- ☆ Réception puissante
- ☆ Sensibilité et sélectivité poussées

Vente par mensualité - Echange

- ☆ Démonstration sans engagement
- ☆ Personnel technique spécialisé dans la réparation
- ☆ La plus ancienne maison de radio du Valais

Ricolas **électricité - Sion**

DUVET

Oreiller 60 x 60 7.50
 Traversin 60 x 60 13.50
 Duvet 110 x 150 25.—
 L'ensemble 45.—
 Envois contre remboursements.

E. Martin - Sion
 Tél. (027) 2 16 84

POUR VOTRE FROMAGE
 A FONDUE...

une bonne adresse :

Esseiva

Rue de Savièse - SION
 Tél. 2.29.03

Tous les samedis au Marché à la Planta.

Toujours grand choix de toutes sortes de fromages, pour tous les goûts et toutes les bourses.

Quincaillerie de la place de Sion cherche

apprenti-vendeur

Offres écrites à case postale 218, Sion.

A remettre pour le 1er février 1957

appartement

de 3 pièces, hall, cuisine, bains, frigo, ascenseur, dévaloir, conciergerie. Fr. 165.—.
 S'adr. Alex Richard, L'Espace B. Sous - le - Scex.

On cherche pour le début de janvier une gentille

jeune fille

comme sommelière, aide ménage, débutante acceptée.
 Ecrire avec conditions au Café du Centenaire, Roche (VD).

BANQUE CANTONALE DU VALAIS

SION

Les bureaux sont transférés dans le nouveau bâtiment, rue des Cèdres, dès lundi 3 décembre

Les bureaux sont fermés samedi 1er décembre

OCCASION
 A VENDRE

Jolie salle à manger

NOYER STYLE ANCIEN composée de : 1 dressoir sculpté, 1 table à rallonges et 6 chaises rembourrées cuir. - SALON LS XV VELOURS GRENAT. - CHAMBRES A COUCHER COMPLETES. - Chaises-longues rembourrées.

chez

ALBINI à SION
 Sommet du Grand-Pont No 44



La belle confection

Maculature

A vendre toutes quantités. S'adr. à l'Imprimerie Gessler, Sion.

BONVIN - COIFFURE - SION

40, av. Tourbillon - Tél. 2 39 03 (à 5 min. de la gare)

vous offre avec produits de première qualité

Permanente

froide

Tout compris
 Fr. **19**

en présentant cette annonce le train ou le car vous sera remboursé

Ce bon est valable 10 jours

Dès le 1er décembre

Ouverture du nouveau magasin de musique

4, rue des Châteaux - SION

Leçons d'accordéon et guitare les mardis, mercredis et samedis

à Grône, le lundi ; à Chamoson le jeudi ; à Savièse le vendredi.

Instruments à disposition des élèves.

Claude Sauthier

Professeur diplômé. Tél. appartement 2.38.45.

On demande

mineurs et manœuvres de galerie

Travail de longue durée. Bon gage.

Tél. (027) 4.82.43.

Nous cherchons pour tout de suite

jeune fille ou dame seule

de 22 à 35 ans, pour s'occuper d'un petit ménage avec 1 enfant. Congés : un après-midi par semaine, plus dimanche après-midi. Vacances payées. Salaire : Fr. 250.— par mois, nourrie, logée, blanchie.

S'adresser chez ADAM, confection, grand-rue 13, Delémont (JB).

Viande de chèvre et charcuterie

Viande de chèvre	Fr. 2.80 le kg.
Saucisses de chèvre	1.70
Mortadella casalinga fumée	3.—
Mortadella Bologna extra	4.—
Mortadella Bologna spéciale	5.—
Saucisses de porc, fraîches	5.—
Salami type Milano	6.—
Salami type Varzi 1re qualité	10.50
Salametti 1re qualité	8.—
Salametti 2me qualité	3.50
Bœuf pour bouilli et ragoût	2.80

Demandez une offre pour jambons crus, viande séchée et Coppa. A partir de Fr. 30.— port payé.

Macelleria - Salumeria : Paoli Fiori Locarno

(Prière d'écrire lisiblement)



FAB lave tout PLUS PROPRE, PLUS

BLANC, SANS PEINE

Dissout toutes salissures de suite, sans effort

Même à l'eau froide, rinçage beaucoup plus facile

Il n'est plus nécessaire d'ébouillanter le linge

FAB enlève les taches sans peine

Parfum et fraîcheur incomparables

Achetez FAB aujourd'hui encore, car FAB lave sans peine, plus propre et plus blanc grande et petite lessives et linge fin

FAB est en outre doublement avantageux puisque les produits spéciaux à tremper, à adoucir l'eau, à rincer, sont superflus.



FAB ne coûte que Fr. 1.25

Parti Radical-Démocratique

René BOLL

40 ans, conseiller. Fils de M. Arthur Boll comptable à la Fabrique de meubles Reinchenbach — décédé bien trop tôt. René Boll, après de solides études bancaires, entra à la Banque Populaire Valaisanne, dont il est fondé de pouvoir. Très au courant des questions financières de la commune, plus importantes que jamais, M. Boll pourra continuer à rendre les plus grands services à la cité.

André BORNET

35 ans. Architecte, a eu le mérite de faire à la force de son poignet de brillantes études et a réussi à s'imposer rapidement dans sa branche grâce à ses capacités professionnelles et à son exactitude. Commandant de compagnie au régiment valaisan.

Albert DESLARZES

46 ans, conseiller. Fils de M. Joseph Deslarzes, commerçant plein d'initiative, est à la tête d'une importante maison de la branche alimentaire : c'est un digne représentant des classes moyennes. Sportif accompli, il s'intéresse aussi bien à l'alpinisme et au ski qu'à l'aviation comme pilote actif.

Arsène GERMANIER

32 ans. Machiniste, représentera la classe ouvrière dont notre Parti réalise l'idéal aussi bien que ceux qui prétendent être les défenseurs exclusifs. Arsène Germanier a milité dans les rangs de la jeunesse radicale dont il est le délégué sur notre liste.

Henri GEROUDET

36 ans, conseiller. Petit-fils et fils de commerçants respectés, Henri Geroudet continue avec son frère le commerce familial remarquablement adapté aux temps modernes. Ancien joueur du F.C. Sion, il s'est occupé activement de notre club séduisant. Il n'est peut-être pas étranger à la marche brillante du F.C. Sion.

Maurice MEIZOZ

53 ans. Chef de gare, assume avec autant de courtoisie que de capacité des fonctions particulièrement importantes au moment de la construction de la nouvelle gare.

Gaspard ZWISSIG

40 ans, conseiller. Venu de Sierre, il y a plus de 17 ans, comme fonctionnaire postal et, depuis peu, agent général d'une compagnie d'assurances ; entré au Conseil communal en 1950, pour succéder en cours de période au regretté Marcel Kummer, il est capitaine de la poste de campagne. Ce fut aussi un des dirigeants du F.C. Sion et c'est un tireur accompli qui préside la Cible de Sion.

Paul SEIZ

42 ans. Cafetier-restaurateur. C'est le type de l'homme qui sait donner son cachet personnel à la profession qu'il a choisie : ses solides qualités, son entregent, lui ont valu d'être nommé président des cafetiers séduisants. Cet ancien joueur du F.C. Sion est un sportif ouvert à tout ce qui intéresse la jeunesse.

André ARLETTAZ

35 ans. Chef comptable de l'Etat, fonction à laquelle il parvint assez jeune grâce à son sérieux et à son ardeur au travail ; ne doit qu'à ses capacités d'occuper le poste de confiance dont il s'acquitte au mieux. A toutes les qualités pour devenir conseiller municipal.

Le Parti radical n'ayant pas édité une galerie illustrée des candidats, ceux-ci sont donc présentés par le texte à défaut d'image.

Parti Socialiste et des Indépendants



Max BERCLAZ
FONCTIONNAIRE

Né en 1909, Max Berclaz est le fils d'un modeste menuisier, rattaché au Parti socialiste, qui lui fit faire un apprentissage, ce qui lui permit d'entrer dans l'administration des téléphones. Par sa volonté, il a réussi à monter les échelons pour atteindre le grade de chef qu'il occupe actuellement. Il est un exemple d'énergie et de volonté. Il a déjà été élu quatre fois au Conseil communal, ce qui témoigne de la confiance des citoyens.



Alfred BOVIER
AGRICULTEUR

Né en 1892, à Uvrier, Alfred Bovier est le fils d'un agriculteur. Il entra très jeune au service de la voie aux C.F.F., mais il s'adonna toujours à l'agriculture considérée comme sa profession. Durant les huit années passées au Conseil communal, il a déjà rendu de fiers services.



Albert DUSSEX
REDACTEUR

Né en 1915, à Sion. Fit un apprentissage de teinturier, puis devient rédacteur du «Peuple Valaisan». Est député socialiste au Grand Conseil.



Charles LAMARCHE
ELECTRO-MECANICIEN

Charles Lamarche est né en 1909. Il entra au service de l'usine de Chandoline en 1935 où il devint contremaître.

Il a déjà obtenu la confiance des citoyens qui l'ont nommé conseiller général.



Jules RIELLE
MARECHAL

Né en 1905, à Sion, Jules Rielle fit l'apprentissage de maréchal et travailla ensuite à l'usine de Chippis. Etabli à son compte depuis de nombreuses années, il est maintenant à la tête d'une entreprise en plein développement.



Raymond KAMERZIN
ENTREPRENEUR

Raymond Kamerzin est né en 1922. On doit à son actif et à celui de sa famille un quartier entier.



Jules FAVRE
REPRESENTANT

Né en 1914, à Sion, Jules Favre est le fils d'un représentant de commerce bien connu dans notre ville. Après avoir fait l'apprentissage de teinturier, il reprit la représentation de son père, au décès de celui-ci.



Camille RUDAZ
INSTALLATEUR

Né en 1902, à Sion, Camille Rudaz est fils d'une famille modeste. Il a dû péniblement gravir les échelons, avec toujours le sourire aux lèvres. Par sa volonté, il a su créer et diriger son entreprise vers sa prospérité actuelle.

Des nouveautés au chemin de fer Wengernalp-Jungfrau

Le chemin de fer de la Wengernalp traverse, en amont d'Alpighlen, la région où s'abattent les grosses avalanches qui descendent de l'Eiger. Aussi, une solide galerie de protection avait-elle été établie et sa longueur a maintenant été portée de 102 à 214 m. Cette construction massive contre avalanche, que viendra prolonger plus tard sur 300 m., direction Alpighlen, une galerie de type léger, destinée à empêcher les amoncellements de neige soufflée, a coûté 675.000 fr. Cela fait plus de 3.000 fr. le mètre. C'est pour le moins 1.5 million qu'aux endroits exposés de la ligne de Grindelwald, l'entreprise a dépensé au total en ouvrages de protection et déplacements de la voie, y compris la galerie contre la neige, de 430 m., érigée en 1951-54 au-dessous de la Petite Scheidegg (Salzegg). La station d'Alpighlen a été dotée d'une installation de régleurs de courant (coût 240.000 fr.), pour perfectionner l'alimentation en énergie sur la ligne de Grindelwald où en hiver, lors des pointes de trafic, le nombre de trains considérablement accru pouvait provoquer des surcharges. Le bâtiment de la station de Grindelwald-Grund a été restauré et

agrandi, la halte de Brandegg a une maisonnette toute neuve et celle de Salzegg une voie d'évitement de quelque cent mètres de longueur. Deux automotrices ont été commandées ; elles seront livrées en automne 1958 et viendront s'ajouter aux 15 locomotives et 7 automotrices que possède le chemin de fer de la Wengernalp.

A la Petite Scheidegg, une grande halle de 57 m. de long et de 21,5 m. de large a été construite pour le chemin de fer de la Jungfrau, qui pourra remiser là, sur quatre voies, la plus grande partie de ses compositions de trains (12 locomotives et 2 automotrices). Pour la voie d'accès à cette halle, située un peu en-dessous de la station, il a fallu construire un remblai. Tous ces travaux, avec les quatre voies de garage et les branchements devant la halle, nécessiteront une dépense d'au moins 800.000 fr. Et c'est à 200.000 fr. que se monte le devis pour la voie d'évitement à la station d'Eismeer (alt. 3.158 m.), qui étant donné le grand nombre de croisements est devenue insuffisante ; elle sera prolongée de 87 m. à 157 m. et il faudra donc élargir le tunnel sur une section de 70 m. Les travaux commenceront cette année encore et l'utilisation d'explosifs exigera des mesures spéciales pour garantir la régularité et la sécurité du trafic.

SAVIESE

A la veille des élections

Dans l'espace de deux jours, soit du dimanche 25 au mardi soir 27 à 18 heures, heure fatidique pour le dépôt des listes, les bruits les plus fantaisistes ont couru les caves de la commune sur le dépôt de plusieurs listes, sociale paysanne, socialiste et autres.

Pour couper court à tous les ragots et pour éviter des malentendus, le bureau communal communique :

Les listes ci-après désignées ont été déposées avant 18 heures, le 27 novembre, au bureau communal :

Liste No 1 : Parti d'Entente Saviesse.

Candidats : Luyet François, Président ;

Luyet Clovis, Vice-Président ; Varone Martin, Conseiller ; Dubuis Basile, Conseiller ; Héritier Georges, Conseiller ; Léger Gustave, Conseiller ; Dubuis Marcel, Conseiller ; Luyet Marcel, Conseiller.

Liste No 2 : Parti Conservateur chrétien-social.

Candidats : Debons Albert, ancien conseiller ; Varone Raymond, ancien conseiller ; Bridy Hermann, Instituteur ; Gobelet Albert, Instituteur ; Héritier Flavien Roumaz, Pannatier Robert, Drône, Reynard Fernand, Granois.

Il est à noter que ce sont les deux seules listes qui ont une validité pour les élections du 1er et 2 décembre prochain.

Pour le bureau communal :
Varone Martin, secrétaire.

SALINS

Avant les élections

Les élections de dimanche prochain se dérouleront au système proportionnel. Pour le Conseil communal, deux listes en présence.

Celle du parti populaire indépendant comprend cinq candidats : MM. Métrailler Félix, président ; Bonvin Alfred, conseiller ; Beytrison Robert, Moret Maurice, Pralong Adolphe.

Ces candidats ont été choisis lors de l'assem-

CHAMOSON. — AUBERGE DES ALPES. Tél. 472.98
Tous les mets au fromage.

blée générale du parti tenue dimanche soir, sous la présidence de M. Hector Pitteloud. Assemblée empreinte de dignité et d'enthousiasme, faut-il ajouter. Les citoyens du parti populaire indépendant iront aux urnes avec confiance. Ajoutons qu'au cours de cette réunion politique, un hommage a été rendu aux défunts du parti, décédés au cours des 4 dernières années. Le sort tragique du peuple hongrois n'a pas été oublié non plus. Une collecte a recueilli le montant de fr. 86.— versés à Caritas.

Nous apprenons, en outre, que le parti radical-socialiste présente trois candidats : MM. Bourban Denis, conseiller ; Troillet Ernest, Vocat Lucien.

Nous saurons dimanche soir lequel des partis aura triomphé.



LA MARQUE DE CHEZ NOUS

Les listes dans le Haut-Valais

Les élections communales retiennent aussi l'attention des électeurs haut-valaisans qui ont établi les listes suivantes :

A Brigue, les conservateurs portent MM. Maurice Kaempfen, président, H. Bodenmann, Pfammater, Arnold, Steiner Arnold, Favre Marcel, Perrig Werner, Venetz Leander, Wyden Léo et Schlegel L.

A Viège, le parti conservateur porte MM. Paul Burgener, Josef Heizmann, Gottlieb Hildbrandt, Moritz Martin, Mario Ruppen, Josef Stalder et P.-M. Studer.

Le parti bourgeois et des travailleurs porte MM. Gustav Eder, Léo Stoffel, Josef Bittel, Edelbert Ghezzi, Richard Imhof, Josef de Paoli et Albert Perrig.

Quant au parti démocratique, il porte MM. Adolf Fux, président, Josef Blatter, Alfred Ludi, Josef Zurbriggen, Jules Albrecht, Ernest Salina et Josef Salzmann.

AUTO-ECOLE

Garage de Tourbillon - Sion

Théorie : Fr. 3.50 à l'heure

« LE CAVEAU »

G. de PREUX
Av. de la Gare - SION - Tél. 2.20.16

Toute les spécialités en

Vins - Liqueurs et Spirifueux
Whisky - Champagne

CHRONIQUE SÉDUNOISE

La vie de la Cité - Informations - Avis officiels, etc.

AU THEATRE

Le succès des Deux Anes

Un soir, un public très nombreux a, par ses applaudissements prolongés et nourris, manifesté sa joie de retrouver sur le plateau du théâtre la Compagnie « Les Deux Anes ». Le spectacle de Sion remplissait la salle et prouva par ses succès qu'il savait goûter l'esprit leste des Français.

Le premier avis, la première partie comprenant le répertoire des chansonniers fut la meilleure. La revue « succédant à l'entracte était certainement amusante, mais ne « cassait » rien ! Elle était en droit d'attendre mieux des plumes de Pierre Gilbert et G. Bernardet.

Après son tour de chant, Clairette May, dont le « montage » est évident, remporta un succès. Le second avis, la deuxième partie comprenant le répertoire des chansonniers fut la meilleure. La revue « succédant à l'entracte était certainement amusante, mais ne « cassait » rien ! Elle était en droit d'attendre mieux des plumes de Pierre Gilbert et G. Bernardet.

Après son tour de chant, Clairette May, dont le « montage » est évident, remporta un succès. Le second avis, la deuxième partie comprenant le répertoire des chansonniers fut la meilleure. La revue « succédant à l'entracte était certainement amusante, mais ne « cassait » rien ! Elle était en droit d'attendre mieux des plumes de Pierre Gilbert et G. Bernardet.

Après son tour de chant, Clairette May, dont le « montage » est évident, remporta un succès. Le second avis, la deuxième partie comprenant le répertoire des chansonniers fut la meilleure. La revue « succédant à l'entracte était certainement amusante, mais ne « cassait » rien ! Elle était en droit d'attendre mieux des plumes de Pierre Gilbert et G. Bernardet.

Après son tour de chant, Clairette May, dont le « montage » est évident, remporta un succès. Le second avis, la deuxième partie comprenant le répertoire des chansonniers fut la meilleure. La revue « succédant à l'entracte était certainement amusante, mais ne « cassait » rien ! Elle était en droit d'attendre mieux des plumes de Pierre Gilbert et G. Bernardet.

Après son tour de chant, Clairette May, dont le « montage » est évident, remporta un succès. Le second avis, la deuxième partie comprenant le répertoire des chansonniers fut la meilleure. La revue « succédant à l'entracte était certainement amusante, mais ne « cassait » rien ! Elle était en droit d'attendre mieux des plumes de Pierre Gilbert et G. Bernardet.

Après son tour de chant, Clairette May, dont le « montage » est évident, remporta un succès. Le second avis, la deuxième partie comprenant le répertoire des chansonniers fut la meilleure. La revue « succédant à l'entracte était certainement amusante, mais ne « cassait » rien ! Elle était en droit d'attendre mieux des plumes de Pierre Gilbert et G. Bernardet.

Après son tour de chant, Clairette May, dont le « montage » est évident, remporta un succès. Le second avis, la deuxième partie comprenant le répertoire des chansonniers fut la meilleure. La revue « succédant à l'entracte était certainement amusante, mais ne « cassait » rien ! Elle était en droit d'attendre mieux des plumes de Pierre Gilbert et G. Bernardet.

Après son tour de chant, Clairette May, dont le « montage » est évident, remporta un succès. Le second avis, la deuxième partie comprenant le répertoire des chansonniers fut la meilleure. La revue « succédant à l'entracte était certainement amusante, mais ne « cassait » rien ! Elle était en droit d'attendre mieux des plumes de Pierre Gilbert et G. Bernardet.

Après son tour de chant, Clairette May, dont le « montage » est évident, remporta un succès. Le second avis, la deuxième partie comprenant le répertoire des chansonniers fut la meilleure. La revue « succédant à l'entracte était certainement amusante, mais ne « cassait » rien ! Elle était en droit d'attendre mieux des plumes de Pierre Gilbert et G. Bernardet.

Après son tour de chant, Clairette May, dont le « montage » est évident, remporta un succès. Le second avis, la deuxième partie comprenant le répertoire des chansonniers fut la meilleure. La revue « succédant à l'entracte était certainement amusante, mais ne « cassait » rien ! Elle était en droit d'attendre mieux des plumes de Pierre Gilbert et G. Bernardet.

Après son tour de chant, Clairette May, dont le « montage » est évident, remporta un succès. Le second avis, la deuxième partie comprenant le répertoire des chansonniers fut la meilleure. La revue « succédant à l'entracte était certainement amusante, mais ne « cassait » rien ! Elle était en droit d'attendre mieux des plumes de Pierre Gilbert et G. Bernardet.

Après son tour de chant, Clairette May, dont le « montage » est évident, remporta un succès. Le second avis, la deuxième partie comprenant le répertoire des chansonniers fut la meilleure. La revue « succédant à l'entracte était certainement amusante, mais ne « cassait » rien ! Elle était en droit d'attendre mieux des plumes de Pierre Gilbert et G. Bernardet.

Après son tour de chant, Clairette May, dont le « montage » est évident, remporta un succès. Le second avis, la deuxième partie comprenant le répertoire des chansonniers fut la meilleure. La revue « succédant à l'entracte était certainement amusante, mais ne « cassait » rien ! Elle était en droit d'attendre mieux des plumes de Pierre Gilbert et G. Bernardet.

Après son tour de chant, Clairette May, dont le « montage » est évident, remporta un succès. Le second avis, la deuxième partie comprenant le répertoire des chansonniers fut la meilleure. La revue « succédant à l'entracte était certainement amusante, mais ne « cassait » rien ! Elle était en droit d'attendre mieux des plumes de Pierre Gilbert et G. Bernardet.

Après son tour de chant, Clairette May, dont le « montage » est évident, remporta un succès. Le second avis, la deuxième partie comprenant le répertoire des chansonniers fut la meilleure. La revue « succédant à l'entracte était certainement amusante, mais ne « cassait » rien ! Elle était en droit d'attendre mieux des plumes de Pierre Gilbert et G. Bernardet.

Après son tour de chant, Clairette May, dont le « montage » est évident, remporta un succès. Le second avis, la deuxième partie comprenant le répertoire des chansonniers fut la meilleure. La revue « succédant à l'entracte était certainement amusante, mais ne « cassait » rien ! Elle était en droit d'attendre mieux des plumes de Pierre Gilbert et G. Bernardet.

Après son tour de chant, Clairette May, dont le « montage » est évident, remporta un succès. Le second avis, la deuxième partie comprenant le répertoire des chansonniers fut la meilleure. La revue « succédant à l'entracte était certainement amusante, mais ne « cassait » rien ! Elle était en droit d'attendre mieux des plumes de Pierre Gilbert et G. Bernardet.

Après son tour de chant, Clairette May, dont le « montage » est évident, remporta un succès. Le second avis, la deuxième partie comprenant le répertoire des chansonniers fut la meilleure. La revue « succédant à l'entracte était certainement amusante, mais ne « cassait » rien ! Elle était en droit d'attendre mieux des plumes de Pierre Gilbert et G. Bernardet.

Après son tour de chant, Clairette May, dont le « montage » est évident, remporta un succès. Le second avis, la deuxième partie comprenant le répertoire des chansonniers fut la meilleure. La revue « succédant à l'entracte était certainement amusante, mais ne « cassait » rien ! Elle était en droit d'attendre mieux des plumes de Pierre Gilbert et G. Bernardet.

Après son tour de chant, Clairette May, dont le « montage » est évident, remporta un succès. Le second avis, la deuxième partie comprenant le répertoire des chansonniers fut la meilleure. La revue « succédant à l'entracte était certainement amusante, mais ne « cassait » rien ! Elle était en droit d'attendre mieux des plumes de Pierre Gilbert et G. Bernardet.

Après son tour de chant, Clairette May, dont le « montage » est évident, remporta un succès. Le second avis, la deuxième partie comprenant le répertoire des chansonniers fut la meilleure. La revue « succédant à l'entracte était certainement amusante, mais ne « cassait » rien ! Elle était en droit d'attendre mieux des plumes de Pierre Gilbert et G. Bernardet.

UN BEAU GESTE Les donateurs de sang à l'Ecole des filles

Hier, répondant au pressant appel de la Croix-Rouge lancé par la Presse, la Radio et le haut-parleur de la Police municipale, de nombreux donateurs de sang se sont rendus, en dépit du mauvais temps, dès quinze heures, au lieu convenu : l'école des filles.

Le docteur Pélissier, président de la Croix-Rouge suisse, section de Sion, a bien voulu nous accorder quelques minutes d'entretien, malgré les lourdes charges dont il porte la responsabilité (ne doit-il pas s'occuper aussi de la réception du convoi d'émigrés hongrois de dimanche !). Nous lui avons posé la question suivante : « Etes-vous satisfait, Docteur ? ». Sa réponse fut catégorique : « Certes, mais d'ici ce soir il nous faut 350 donneurs. Si nous n'avons pas assez de flacons, nous prendrons note des offres non utilisées et convoquerons ces personnes dès que possible ». L'aimable président nous conduisit alors dans la salle où, côte à côte, sont allongés les volontaires entourés de diligentes infirmières, qui opèrent avec sûreté et douceur.

L'organisation parfaite ne laisse rien à désirer. Tout le monde a le sourire. Donneurs féminins et masculins accomplissent leur geste généreux et humanitaire avec le sentiment joyeux de remplir leur devoir.

Le docteur Pélissier nous quitte sur ces mots : « Revenez à 18 heures, et alors vous assisterez à la bourrée ! ». A 18 heures, nous sommes revenus. Le docteur et son état-major étaient quelque peu déçus, car le chiffre atteint ne dépassait alors pas 200, chiffre pourtant très satisfaisant, car il s'agit, ne l'oublions pas, d'une deuxième série, et les participants à la première ne pouvaient pas se présenter, le laps de temps entre les deux prises étant trop court. Nous avons quitté l'Ecole des filles alors que des candidats se présentaient encore.

P. Ve.

Match international Suisse A Pologne, annulé

La Ligue Suisse de hockey sur glace n'ayant pas trouvé d'amateurs pour les deux autres matches prévus dans le cadre de la tournée de l'équipe nationale de Pologne en Suisse, le match international Suisse A-Pologne, fixé au 8 décembre 1956 à Sion a dû être annulé.

Il sera probablement remplacé par une rencontre entre notre équipe nationale A et une formation groupant des Canadiens de Suisse.

Un grand merci à Swissair

(Com.) — Notre Compagnie nationale d'aviation « Swissair », représentée en Valais par l'Agence Dupuis & Contat à Sion, donne actuellement une série de conférences avec projections cinématographiques, aux élèves des écoles professionnelles du Valais.

Tous les matins, de 10 heures à midi, jeunes gens et jeunes filles se rendent à la salle de gymnastique de l'ancien collège, où pendant deux heures, ils vivent de beaux voyages, agrémentés d'une causerie passionnante.

Ces conférences, données par M. A. Tschan, directeur des services de publicité Swissair, conférencier bien connu et très estimé dans notre ville, ont commencé lundi et se termineront samedi matin.

Lundi matin, M. Imhof, secrétaire communal inaugura par un bref exposé ce cycle de causeries, en soulignant tout le bien que celles-ci peuvent apporter à notre jeunesse dans le cadre de l'orientation professionnelle.

Un grand merci à Swissair pour cette initiative qui honore notre ville et notre canton !

Un amateur

La lutte sera vive aux élections communales

(Com.) — Elle le sera également au loto du Club de natation le même jour, dès 11 h. à l'Hôtel du Cerf. Avis aux amateurs de chamois, dindes, oies, poulets, fromages et autres...

A L'ECOUTE DE SOTTENS

JEUDI 29 NOVEMBRE

19.15 Informations ; 19.25 Le miroir du temps ; 19.40 Chanson vole ; 20.35 Le grand tour du music-hall ; 21.30 Concert ; 22.30 Informations ; 22.35 Le Miroir du temps.

VENREDI 30 NOVEMBRE

7.00 Joyeux réveil ; 7.15 Informations ; 12.00 Au carillon de midi ; 12.35 Les Jeux olympiques de Melbourne ; 12.45 Informations ; 12.55 D'une gravure à l'autre ; 18.00 Le Jazz en Suisse ; 18.15 En un clin d'œil ; 19.05 Les Jeux olympiques de Melbourne ; 19.15 Informations ; 19.35 Instants du monde ; 20.10 Contact S.V.P. ! ; 21.00 De l'esprit à l'humour ; 21.20 La Traviata ; 22.30 Informations ; 22.35 Correspondances.

Les années passent...

L'ASTRO 110

la vedette des Utiel,
reste le vin de table apprécié de chacun
Dans tous les bons magasins d'alimentation.



Commune de Sion
Avis officiels

Elections législatives des 1er et 2 décembre 1956 de la Commune de Sion

L'élection du conseil municipal, du juge et du vice-juge aura lieu au bâtiment de l'ancien Casino. Le scrutin sera ouvert :

— samedi 1er décembre, de 11 heures à 13 heures et de 17 heures à 19 heures ;
— dimanche 2 décembre, de 10 heures à 13 heures.

L'Assemblée primaire est convoquée le 2 décembre, à 18 heures, au Casino, pour la proclamation du résultat de l'élection.

L'Administration.

Elections bourgeoises de Sion 1956

Les élections du Conseil bourgeois de Sion auront lieu à l'hôtel de ville, salle de la Bourgeoisie, les 1er et 2 décembre 1956.

Le scrutin sera ouvert comme suit :

— le samedi 1er décembre 1956, de 11 heures à 13 heures et de 17 heures à 19 heures ;
— le dimanche 2 décembre 1956, de 10 heures à 13 heures.

L'Assemblée primaire est convoquée le dimanche 2 décembre, à 17 heures, dans la salle de la Bourgeoisie, pour l'élection du Président et du Vice-Président de la Bourgeoisie.

Sion, le 24 novembre 1956.
L'Administration bourgeoise.

Les ESCARGOTS du Café de l'Avenue, Sierre SONT DELICIEUX

Mme G. Rey, tél. 5 12 34

Occasion. A vendre

poussette

moderne rotin. 1 joli lit d'enfant bois rose complet.

Maison Albini - Sion. Grand-Pont 44.

On cherche pour tout de suite gentil garçon de bonne volonté, libéré des écoles, comme

commissionnaire

et pour aider au laboratoire. Offres à Famille Schindler, boulangerie-confiserie, Unterentfelden (AG)

On cherche à échanger

un veau de 12 mois, race d'Hérens contre un porc ou laie pour boucherie. S'adresser Henri Dubuis-Varone St-Germain Savièse.

Jeune homme cherche place comme

boulangier-pâtissier

libre de suite. S'adresser au Bureau du Journal sous chiffre 73.

appartement

A louer quartier Pratofiori 1 boîte à fr. 30.—, joli de 4 pièces et hall. Tout confort. Prix Fr. 190.—. S'adresser à la gérance René Antille, agent d'affaires, Sierre, téléphone 5.16.30.

Prix exceptionnels

d'un lot de couvre-lits piqués pour grand et 2 lits depuis Fr. 60.—. Couverture de laine depuis Fr. 18.—. Duvets 120/150 cm. depuis 25.—.

Jos. Métraiier-Bonvin

Ameublements
rue de la Dixence - SION - Tél. 2.19.06

A vendre d'occasion

ARMOIRES A GLACES et sans glace. BUBEAU AMERICAIN. DRESSOIRS et dessertes modernes et non modernes. Tables à rallonges, chaises, fauteuils, canapés, couches, divans etc.

MAISON ALBINI — SION
Grand-Pont 44

Théâtre de Sion

Samedi 1er décembre 1956
à 20 h. 30 précises

« EN QUETE D'HUMOUR »

Revue - Ballets du

CERCLE DE CULTURE PHYSIQUE
DAMES ET PUPILLETES

Location au magasin de tabacs Tronchet,
rue de Lausanne, Sion, tél. 2.15.50

Prix des places : Fr. 2.50, 3.50, 4.50

Carte de membre passif : demi-tarif

BUVETTE - TOMBOLA

INVITATION CORDIALE

10 aides-monteurs

Se présenter au Bureau des Travaux de la Grande Dixence, Chandoline-Sion.

SION. - Immeuble à vendre

Au centre des affaires, locaux commerciaux donnant sur deux rues et 7 appartements. Le No de Tél. (021) 6.81.13 renseignera.

Nous cherchons à louer de suite

appartement

de 4 pièces pour une famille hongroise. Les offres sont à adresser à Action pour la Hongrie des Stés d'Assurances, Case postale 72, Sion.

BUSCH

l'appareil à tricoter à la main, le rêve dans chaque ménage. Tricote vite et avec précision toutes les laines. Prix dep. Fr. 310.—. Démonstration tous les jours aux Magasins Singer

Sion : rue des Vergers, tél. (027) 2.37.85
Martigny : Av. de la Gare, tél. (026) 6.19.77

Ce n'est pas un jouet mais des cacahouettes fraîches dorées croquillantes journalièrement séchées par DECAILLET SION

en Dernière Heure

Demi-retraite de M. Eden

Le fait que M. Eden a dû abandonner son travail à la tête du gouvernement britannique ouvre une crise politique en Grande-Bretagne. Le chef du gouvernement conservateur est victime d'un surmenage, ce qui se comprend bien si l'on se souvient de toutes les difficultés qui ont assailli, depuis juillet dernier, le premier ministre de Sa Majesté.

Sir Anthony est un spécialiste des problèmes du Moyen-Orient. Il a été un des grands artisans du pacte de Bagdad, alliance militaire dont le but est d'empêcher l'infiltration communiste dans le monde arabe. On dit que sa diplomatie a été une des causes de la venue au pouvoir du Colonel Nasser. Londres aurait misé sur le Colonel lors de la lutte de ce dernier avec le Général Neguib. L'éclatement du conflit de Suez a donc touché M. Eden à deux titres : comme chef du gouvernement de l'Angleterre dont les intérêts vitaux étaient compromis par l'affaire du canal et comme expert des problèmes arabes. Le premier ministre a donc répondu avec une très grande fermeté aux propos du Colonel Nasser. M. Eden a toujours surveillé de très près l'infiltration soviétique au Moyen-Orient. Il a tenu à défendre ces points essentiels de l'influence britannique qu'étaient l'Irak et la Jordanie. En ce faisant, il a été très critiqué par Israël. C'est en fin de compte grâce à l'activité de M. Eden que les Etats arabes n'ont pas suivi l'exemple de l'Egypte dans la voie de l'opposition fondamentale à la politique occidentale.

M. Eden a toujours eu contre lui le fait qu'il était le second d'un homme de grande volonté, à savoir Winston Churchill. Les observateurs le jugeaient meilleur diplomate qu'homme d'Etat. Les événements paraissent leur avoir donné raison, encore qu'il soit bien difficile de dire si un autre membre du parti conservateur aurait eu plus de chance que M. Eden.

Quoi qu'il en soit, M. Eden quitte momentanément le pouvoir sous la pression d'une évolution politique qui lui a été défavorable. Le canal de Suez est bloqué, le Colonel Nasser est toujours le maître de l'Egypte, l'influence américaine est plus forte dans le Moyen-Orient que celle de Londres ou de Paris. Il est dès lors légitime de se demander si la maladie de M. Eden ne va pas être utilisée comme prétexte pour un remplacement du chef du parti conservateur. M. Butler prendra la place de M. Eden. Il n'a jamais approuvé pleinement la politique de M. Eden en Egypte. Il est donc bien placé pour rétablir la liaison Londres - Washington, quelque peu en souffrance depuis que l'attaque anglo-française contre l'Egypte s'est effectuée sans que le gouvernement américain ait été tenu au courant.

Le départ, même momentané, de l'homme qui, avec M. Mollet, a lancé une expédition militaire contre l'Egypte, ne peut rester sans influence sur la politique française. Le gouvernement de Paris doit maintenant faire le bilan politique et économique de ces derniers mois. Il faut reconnaître qu'il n'est pas brillant. La dette publique française augmente, les difficultés du ravitaillement en essence sont très graves. L'Algérie n'est pas pacifiée. Les dépenses militaires vont croissant. Les députés français s'inquiètent. Si M. Eden ne revenait pas au pouvoir en Angleterre, M. Mollet aurait perdu non seulement un ami étranger, mais encore un appui très sûr.

Le Pape et la jeunesse

Recevant en audience les membres de la « Campagne européenne de la Jeunesse », Sa Sainteté Pie XII leur a adressé un discours en français, dans lequel il a notamment déclaré : « Malgré les obscurités qui pèsent sur l'avenir et les motifs nombreux d'hésitation et de défiance, une route magnifique s'ouvre encore devant la jeunesse avide de construire un monde meilleur. »

Le Souverain Pontife a ensuite affirmé qu'il appartient aux jeunes de « tirer les conclusions des événements qu'ils vivent aujourd'hui et de rejeter sans hésiter les philosophies destructrices de l'homme », et qu'il importe de défendre la liberté spirituelle « qui n'est pas anarchie de la pensée et de l'action, révolte contre l'autorité, négation de l'esprit et de Dieu-même, mais comporte la soumission aux lois réelles de la croissance et du progrès, et la recherche humble et persévérante des valeurs authentiques, capables d'orienter et de sauvegarder l'épanouissement plénier de l'individu dans la société nationale et internationale. »

A TRAVERS LE MONDE

LE CAIRE

Mise en garde du gouvernement égyptien contre une reprise des hostilités

Dans une longue déclaration, diffusée par la radio du Caire, le gouvernement égyptien « met en garde l'opinion publique mondiale contre le danger de la reprise des hostilités en Egypte, à la suite du refus anglo-franco-israélien d'évacuer le territoire égyptien, et proclame que l'Egypte ne saurait sacrifier son indépendance au souci de préserver la paix mondiale. »

VIENNE

100.000 fugitifs

Près de 7.000 personnes fuyant la Hongrie se sont réfugiées depuis vingt-quatre heures en Autriche. C'est là le nombre le plus important de passages de la frontière enregistrés depuis le 4 novembre dernier, jour de l'ouverture du véritable exode qui a amené jusqu'à présent quelque 100.000 personnes à quitter leurs foyers.

Des éléments hungaro-soviétiques continuent à patrouiller le long de la frontière et ouvrent le feu sur les fugitifs.

Les femmes catholiques protestent à l'O.N.U.

Voici le télégramme adressé au Président de l'Assemblée générale de l'O.N.U. :

« Opinion mondiale trente-six millions femmes catholiques groupées dans U.M.O.F.C. — expriment horreur, indignation, émotion profonde déportation Hongrois — mesure inique contre défenseurs patrie et liberté — O.N.U. seule capable intervenir efficacement — conscience mondiale troublée — réclamons décisions positives. »

CHRONIQUE SUISSE

GENÈVE

Mort d'un ancien sportif valaisan

Nous apprenons la mort survenue à Genève d'un ancien lutteur valaisan; Luc Moll, de Riddes, qui fut pendant de longues années un des meil-

leurs représentants de notre canton dans les compétitions de Suisse romande. Nous garderons de lui le souvenir d'un bon camarade de lutte. Des amis

Boom européen

Le relèvement économique de l'Europe peut se mesurer à la diminution de l'aide américaine à notre continent. Sur le total de l'assistance économique et technique accordée par les Etats-Unis à toutes les parties du monde, l'Europe recevait 66 % et l'Asie 12 % en 1953. Cette année, les proportions sont nettement renversées, car 8 % seulement de l'aide américaine ira à l'Europe, alors que la part de l'Asie sera augmentée à 58 %. Ainsi l'aide américaine dans les années d'après-guerre a permis à l'Europe de rétablir sa situation. Remise sur ses pieds, elle peut maintenant marcher librement vers son union.

Régression de la population montagnarde agricole

D'un exposé de M. Walther Ryser, gérant du Groupement suisse des paysans montagnards, sur « le problème des paysans de montagne en Suisse » :

En 1950, la population suisse se composait de 4,7 millions de personnes. De ce nombre, 700.000 en chiffre rond ou 14,7 % vivaient dans les régions de montagne, alors que cette proportion était encore de 25,5 en 1850. On compte 25 habitants par kilomètre carré en montagne, contre 291 dans le Plateau. Au cours des cent dernières années, 65 % des communes paysannes de montagne ont enregistré une diminution du nombre de leurs habitants, alors que la population des communes de montagne mixtes, c'est-à-dire avec industrie, hôtellerie et trafic, s'est accrue de 35 %. La situation actuelle est donc caractérisée par une dépopulation des communes paysannes de montagne alors que les communes dont l'économie est moins unilatérale enregistrent une augmentation de leur population.

Les patrons chrétiens et l'Université de Fribourg

Les chefs d'entreprise dans l'industrie, le commerce et l'artisanat ont besoin, maintenant plus que jamais, de connaître les résultats des recherches scientifiques faites à l'Université. Les hautes études leur rendent service pour trouver les solutions aux problèmes techniques et fonctionnels, économiques et sociaux, qui se posent à eux relativement à l'ensemble de l'économie nationale et quant à la direction de leur entreprise. Les chefs d'entreprise ont également besoin de cadres bien formés, de collaborateurs spécialisés principalement, jouissant d'une formation complète et de connaissances étendues.

D'une Université catholique, dont les principes sont solides et stables, le patron chrétien attend en outre qu'elle donne une mentalité de base en faveur de la réalisation pratique et de la profession. L'Université des Catholiques Suisses, à Fribourg, a donc une grande mission à réaliser au service de la christianisation de toute la vie économique et sociale. C'est pourquoi elle mérite l'appui de tous les chefs d'entreprise chrétiens en premier lieu, mais aussi celui de toute la population de notre pays, qui lui manifesterait ainsi sa reconnaissance.

Dr O. Meyer, Président de l'Association Suisse des Patrons Chrétiens (V.C.U.).

Subvention fédérale au Valais

Le Conseil fédéral a alloué au canton du Valais une subvention pour la construction d'un téléferique de Fürgangen à Bellwald et pour la construction des chemins d'accès aux stations supérieure et moyenne, commune de Bellwald.

Une tradition se perpétue



Les anciens us et coutumes ont trouvé le secret de l'éternelle jeunesse : année après année ils reviennent pour être aimés et observés de tous. Notre charmante image saisit sur le vif le secret de la continuité d'une tradition, image symbolique qui se passe de paroles. La petite fille, pour la première fois au « Zibelemärit » de Berne reçoit avec étonnement un « collier » d'oignons dont les Bernois font maintenant provision. Souvenir impérissable qu'elle passera à ses enfants et ses petits-enfants.

CANTON DU VALAIS

PRES DE RAROGNE

Un sexagénaire tué par une auto inconnue

Mercredi, au début de la matinée, le corps de M. Henri Torti, âgé de 61 ans, habitant Naters, a été découvert en bordure de la route cantonale Rarogne-Viège, à quelque 500 mètres de la sortie est de Rarogne.

L'enquête a établi que M. Torti, qui se rendait à son travail, avait été heurté par une automobile (une VW, selon le communiqué de la gendarmerie cantonale) et tué sur le coup, lundi matin, vers 6 h. 45. Le véhicule, non encore identifié, qui devait circuler dans la direction Rarogne-Viège, a un phare brisé; les débris de verre ont été relevés sur place et correspondent à un phare de marque « Hella ».

La police cantonale présume que M. Torti a été pris en charge, par un chauffeur complaisant, pour effectuer le trajet de Viège jusqu'à proximité du lieu de l'accident. C'est donc peu après avoir été déposée que la victime aurait été heurtée et tuée.

Dans l'intérêt de l'enquête, le chauffeur complaisant qui, ce lundi 26 novembre, vers 6 h. 30, aurait pris une personne de 61 ans, taille 175 cm., svelte, vêtue d'un veston gris à carreaux, pantalons bruns, est priée de s'annoncer au commandant de la police cantonale, à Sion, ou au poste de police le plus proche.

Toutes les personnes qui, ce lundi matin ou ultérieurement, auraient remarqué une automobile VW, avec un phare avant brisé, sont également priées de s'annoncer aux mêmes autorités.

CHRONIQUE SEDUNOISE

Cambriolages et arrestations

L'usine de Chandoline, près de Sion, a reçu la visite de malfaiteurs qui firent main basse sur une forte quantité de cuivre. A Ardon, les bureaux de la fonderie ont été cambriolés et les voleurs se sont emparés de 5.000 fr.

La police a fait diligence dans l'affaire du vol des 200 kg. de cuivre à Chandoline près de Sion, puisqu'elle réussissait à arrêter ses auteurs dans la nuit de mardi à mercredi, en ville de Sion. Il s'agit de René L., 23 ans, Valaisan, et de Marc K., 37 ans, Bernois.

Passante renversée

A la sortie de Sion, Mme Marie Merkl a été renversée par une auto alors qu'elle traversait la route. Elle a été hospitalisée à Sion avec une forte commotion.

Le budget de la Ville de Sion

Le budget de la ville de Sion pour 1957 présente 6.469.000 fr. aux dépenses et 4.227.000 fr. aux recettes, soit un excédent de dépenses de 2.242.000 fr., dont 1.145.000 fr. sont couverts par un emprunt.

COUP D'ŒIL SUR LA PRESSE

D'un journal... à l'autre

« L'ère de Yalta est close »

Dans « Combat », sous ce titre, Jean Fabiani dénie toute valeur pratique et efficace à la proposition soviétique d'une conférence consacrée au désarmement.

Il est possible que les dirigeants du Kremlin, par leurs nouvelles propositions sur le désarmement, aient ressaisi l'initiative et fourni à la propagande communiste en Occident de nouveaux slogans dont elle a bien besoin.

C'est une tentative pour faire oublier le désarroi de millions de communistes après la répression hongroise. Mais c'est faire bon marché de la crédulité générale, surtout après le nouveau schisme de Tito, et l'administration sanglante de la preuve que le communisme ne se maintient dans les pays satellites que par la force brutale.

C'est aussi spéculer sur une naïveté américaine, que Staline utilisa à fond lors de Yalta, mais que la guerre froide et l'exploitation abusive d'accords vidés de

leur sens ont chassé définitivement de l'esprit des Américains.

La neutralisation de fait de l'Europe occidentale, le partage du monde en deux zones d'influence est une base de la politique soviétique depuis onze ans. C'est à elle qu'il convient de raccrocher la libération de l'Autriche, et l'essai de neutralisation d'une Allemagne réunifiée selon les concepts moscovites. La dernière proposition soviétique consiste en fait à réunir un nouveau Yalta, où la diplomatie du Kremlin partirait de bases acquises lors du premier pour procéder à une nouvelle distribution du monde.

Mais l'ère des Yalta est close. Il est trop tard pour les deux Grands de prétendre régler à eux seuls le sort du monde. La Chine, l'Inde, Tito, le bloc de Bandoeng, celui des Afro-Asiatiques, l'Amérique latine, pour des raisons diverses, n'étant pas partie à cette discussion, échapperaient aux impératifs des deux Grands. Et les événements de ces dernières années démontrent que ces pays, qui ne sont pas tous de petits pays, ont revendiqué un droit de regard sur les affaires mondiales.

La vie religieuse

Vers la béatification du Pape Pie IX

La dépouille mortelle du Pape Pie IX, exhumée le mois dernier en vue de la reconnaissance canonique prévue pour le Procès de Béatification, a été placée dans un caveau aménagé à cet effet à la Basilique St-Laurent-hors-des-Murs. Le corps a été revêtu des ornements pontificaux offerts par Sa Sainteté Pie XII et placé dans un cercueil neuf sur lequel ont été apposés les sceaux du cardinal-vicaire et du président du tribunal diocésain. Plusieurs prélats ont assisté à la cérémonie.

TORSA TRAVAUX GARANTIS 6 MOIS
CARROSSERIE SIÈRE À SION